

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

... / ... / ...

Club organisateur

LEBEC

Série ou compétition

FOOTBALL

Poule

Tél. :

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1ère ligne et d'indiquer (sauf catégorie C, C' et D) en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A Equipe : LECRETE		(1) Couleur de licence					B Equipe :		(1) Couleur de licence					
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B	Total		N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O	B/J	B	Total
①	BOUAFI	1983-11-11-317			X			①	CARIGER Bertrand	1991-09-16-36773			X	
②	CAZAL	1976-06-15-123			X			②	HOUTAENE Yannick	1994-06-16-28066			X	
③	LECAT Floriant	1983-11-11-317			X			③	LECAT Floriant	1986-10-10-3213			X	
4	JAUCHET Benoît	1977-11-11-16			X			4	JAUCHET Benoît	1986-12-15-29374			X	
5	DELHAYE Charles	1989-02-13-3057			X			5	DELHAYE Charles	1989-02-13-3057			X	
6	DOLLAUD Boris	1992-09-16-26583			X			6	DOLLAUD Boris	1992-09-16-26583			X	
7	RAALOCHU Lucas	1995-10-11-197512			X			7	RAALOCHU Lucas	1995-10-11-197512			X	
8	SAUVAGE Laurent	1996-04-16-74653			X			8	SAUVAGE Laurent	1996-04-16-74653			X	
9	MATHIEU Paul	1991-09-17-577			X			9	MATHIEU Paul	1991-09-17-577			X	
10	CROZET Thibaut	1991-04-19-11400			X			10	CROZET Thibaut	1991-04-19-11400			X	
11	ASSEZ	1991-05-12-1125			X			11	QUILLET Thibaud	1999-11-03-8166			X	
12	PAULIN	1977-06-01-316			X			12	THOUREN Frédéric	1991-06-13-2563			X	
13	GRANIERE	1993-09-13-222			X			13	QUILLET Guillaume	1996-11-13-25036			X	
14	LE GOUR Luc	1994-02-15-33163			X			14	BLADY Mathieu	1995-08-15-3930			X	
15	GRUET	1991-05-11-1513			X			15	DEVIN Loïc	1998-08-15-81901			X	
16								16	VALLERAND Dominique	1987-09-11-22856			X	
17								17						
18								18						
19								19	MICHAEK Kevin	1991-02-13-89369			X	
20								20						
21	HENRIETTE	1995-05-15-611			X			21	SHIELEWARD Pierrick	1993-05-14-2448			X	
22								22	DEVIN Jules	1996-09-14-240			X	
Capitaine		N°	Total					Capitaine	DEVIN Boris	N° 6	Total			

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - B/J = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

(2) Cf. article 224 des R.G. : « autorisation de pratiquer le rugby dans deux associations ».

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)	DUART Boris	1992-09-14-26583
Soigneur	GRUET	1992-06-12-223	Soigneur	QUILLET Stéphane	1997-05-10-76229
Adjoint-terrain	GRUET	1992-06-12-223	Adjoint-terrain		
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : S...	Prénom : ...	Nom : DEVIN	Prénom : T...
Tél. : ...	N° licence : 1992-09-14-26583	Tél. : ...	N° licence : ...

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽³⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(3) de l'association organisatrice : Nom du dirigeant : ...	Prénom : ...	N° de licence : ...
---	--------------	---------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : ...	Prénom : ...	Nom : ...	Prénom : ...
Fonction : ...	Fonction : ...		
Signature : ...	N° licence : 1992-09-14-26583	Signature : ...	N° licence : 1992-09-14-26583

